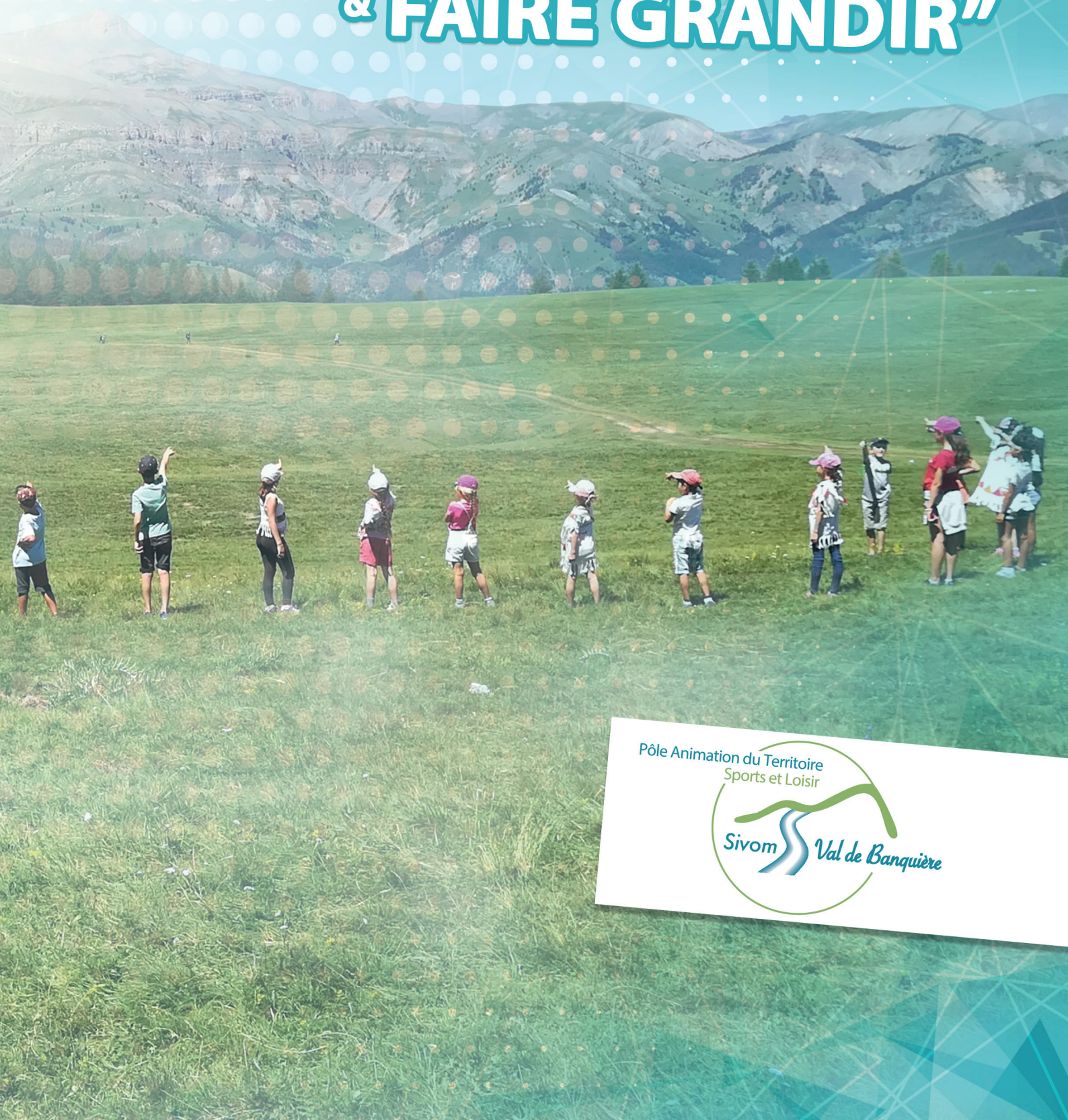


SÉJOURS 2024

LE CATALOGUE DES SÉJOURS DU SIVOM VAL DE BANQUIÈRE

"POUR GRANDIR & FAIRE GRANDIR"



Pôle Animation du Territoire
Sports et Loisir



Le SIVoM Val De Banquière organise des séjours de vacances qui proposent aux enfants et aux jeunes des temps:



Partir en colo c'est une expérience extraordinaire pour les enfants. C'est l'occasion pour eux de s'évader, de découvrir de nouveaux horizons et d'en revenir grandis.

C'est également pour chacun d'entre eux, l'opportunité de développer son autonomie et d'apprendre à vivre en collectivité avec d'autres enfants de son âge.

C'est aussi pratiquer de nouvelles activités avec des copains de vivre une véritable aventure. La colonie de vacances est synonyme de plaisir, de partage, de jeux, de fous rires et d'innombrables souvenirs.

Tous nos séjours sont validés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Toutes nos équipes de directeurs, animateurs et éducateurs sont compétentes et qualifiées.

Séjour d'Hiver

Élémentaires

du 26 février au 02 mars 2024 (25 places)
(pour les débutants et 1^{ère} étoile)



AURON
7-11 ANS

(PENSION COMPLÈTE)

ACTIVITÉS

- ♦ Ski
- ♦ Patinoire, luges, jeux de neige et balade au village

HÉBERGEMENT

Le Collet d'Auron

Séjour d'Hiver

Élémentaires

du 26 février au 02 mars 2024 (25 places)
(2^{ème} étoile, 3^{ème} étoile et compétitions)



VALBERG
7-11 ANS

(PENSION COMPLÈTE)

ACTIVITÉS

- ♦ Ski
- ♦ Patinoire, piscine, luges, jeux de neige et balade au village

HÉBERGEMENT

CLAJ de Valberg

Séjour d'Hiver

Adolescents

du 04 mars au 09 mars 2024
(20 places 11-14 ans / 15 places 15-17 ans)



SESTRIERES (ITALIE)
11-17 ANS

(PENSION COMPLÈTE)

ACTIVITÉS

- ♦ Ski
- ♦ Snowboard, sports collectifs, raquettes et balade au village

HÉBERGEMENT

Hôtel Lago Losetta

Séjour de Printemps

Élémentaires



du 22 avril au 27 avril 2024 (30 places)

ST-RAPHAËL
6-11 ANS

(PENSION COMPLÈTE)



ACTIVITÉS

Sur le thème des indiens :

♦ Jeux collectifs, initiation sarbacane et tir à l'arc, activité aquatique (test antipanique obligatoire)

HÉBERGEMENT

UFCV Le Haut Peyron

Séjour d'été

Élémentaires



du 22 juillet au 27 juillet 2024 (30 places)

ST-AUBAN
6-11 ANS

(PENSION COMPLÈTE)



ACTIVITÉS

♦ Randonnée, jeux collectifs, balade et course d'orientation

HÉBERGEMENT

Gîte Terres des Lacs

Séjour d'été

Collégiens



du 29 juillet au 03 août 2024 (24 places)

LA CAMARGUE

11-14 ANS

(PENSION COMPLÈTE)



ACTIVITÉS

◇ Randonnée, Activités nautiques et Veillées

HÉBERGEMENT

Non défini

Séjour d'Été

Lycéens



du 15 juillet au 20 juillet 2024 (24 places)

LA TOSCANE

15-17 ANS

(DEMI-PENSION)



ACTIVITÉS

◇ Visites culturelles, plages et balades nocturnes

HÉBERGEMENT

Non défini

Mini séjour d'Été

Élémentaires

////////////////////

du 09 juillet au 12 juillet 2024 (30 places)
du 16 juillet au 19 juillet 2024 (30 places)
du 06 août au 09 août 2024 (30 places)
du 13 août au 16 août 2024 (30 places)



ACTIVITÉS

◇ Grands jeux, ferme pédagogique, vélo, veillées, jeux d'eau

HÉBERGEMENT

Le logis du Pin

LA MARTRE
6-11 ANS

(PENSION COMPLÈTE)

Mini séjour d'Été

Adolescents

////////////////////

du 22 juillet au 26 juillet 2024
du 29 juillet au 02 août 2024
(entre 40 et 48 places)



ACTIVITÉS

◇ Randonnée, baignade, jeux collectifs et activités nautiques

HÉBERGEMENT

Le logis du Pin

LA MARTRE
11-17 ANS

(DEMI-PENSION)

**Pour les mini séjours ADOS, les inscriptions se font auprès des directeurs des Maisons des Jeunes de chaque commune.*

Modalités d'inscriptions:



Les inscriptions aux séjours sont réservées aux enfants:

Dont au moins un des deux parents est domicilié sur une des communes du SIVoM Val de Banquière.

Les inscriptions aux mini séjours sont réservées aux enfants :

Inscrits sur un centre de loisirs enfance ou une maison des jeunes sur le territoire du SIVoM Val de Banquière.

Toute autre demande doit faire l'objet d'une dérogation écrite et argumentée auprès de l'Adjoint délégué à la jeunesse.

Toute participation à un séjour ou mini séjour, se fera par le biais d'une préinscription.

Des critères ont été établis permettant de donner la priorité aux enfants n'ayant jamais participé à un séjour, aux enfants ayant le dossier complet, à la tranche d'âge...



Tarification :

Les tarifs sont fixés par un arrêté de tarification.

La participation de la famille est calculée en fonction du montant des ressources de la famille à partir duquel est calculé un quotient familial (CAF).

Pour les autres ressortissants (Monaco, régime agricole...), ils doivent présenter au moment de l'inscription, leur avis d'imposition de l'année antérieure ainsi que le montant des prestations familiales perçues.

MINI SÉJOURS

Plancher : 10 €

Plafond : 23 €

SÉJOURS (AUTRES QUE SÉJOURS SKI)

Plancher : 22 €

Plafond : 52 €

SÉJOURS SKI

Plancher : 32 €

Plafond : 62 €

Le paiement est exigible obligatoirement à l'inscription.

RENSEIGNEMENTS

**AU PÔLE ANIMATION DU SIVoM
87 Quai de la Banquière
06730 Saint-André de la Roche**

Tel : 04.93.27.72.80

Portail famille : www.portailenfance-svdb.ciril.net

